

PROCES-VERBAL DE REUNION
ENTRE L'EQUIPE JAPONAISE D'EVALUATION ET LES AUTORITES
CONCERNEES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
SUR
LA COOPERATION TECHNIQUE JAPONAISE POUR LE RENFORCEMENT DE LA
GESTION DURABLE DE LA MANGROVE DU DELTA DU SALOUM
EN REPUBLIQUE DU SENEGAL

L'Equipe Japonaise d'Evaluation, organisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après nommée par "JICA"), dirigée par Monsieur Eizen IREI et l'Equipe Sénégalaise d'Evaluation ont formé l'Equipe Conjointe d'Evaluation (ci-après désignée par "l'équipe"), pour les besoins de l'Evaluation Finale à travers une analyse globale des réalisations de la Coopération Technique avec le Japon dans le cadre du "PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GESTION DURABLE DE LA MANGROVE DU DELTA DU SALOUM" au Sénégal (ci-après désigné par "le Projet").

Sur la base des résultats de la revue et de l'analyse globale des activités et des réalisations du Projet, suivis d'une série de discussions, l'équipe a retenu le principe d'envoyer aux Gouvernements respectifs un rapport de l'évaluation, qui a été fait mention dans le résumé du rapport final d'évaluation ci-joint.

Fait en deux exemplaires, en Anglais et en Français. Chacun des deux textes jouit de la même authenticité. En cas d'une divergence quelconque liée à l'interprétation, la version anglaise fera foi.




M. Eizen IREI
 Chef de l'équipe Japonaise d'Evaluation
 Agence Japonaise de Coopération
 Internationale

Dakar, le 28 Janvier, 2008

 LE DIRECTEUR
 Directeur
 Direction des Eaux, Forêts, Chasse
 et de la Conservation des Sols
 Ministère de l'Environnement, de la
 Protection de la Nature, des Bassins
 de Rétention et des Lacs Artificiels
 République du Sénégal


 Le Directeur
 M. Massar WAGUE
 Directeur de la Coopération
 Economique et Financière
 Ministère de l'Economie et des Finances

RAPPORT DE L'EVALUATION FINALE CONJOINTE
DU
PROJET DE RENFORCEMENT DE LA GESTION DURABLE DE LA MANGROVE DU
DELTA DU SALOUM EN REPUBLIQUE DU SENEGAL

1. INTRODUCTION

1-1. Préface

Conformément au Compte Rendu de Discussions (ci-après désigné par "le R/D") signé le 29 Août 2005, le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République du Sénégal ont mis en œuvre le "PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GESTION DURABLE DE LA MANGROVE DU DELTA DU SALOUM", depuis le mois de Novembre 2005. Le Projet était planifié pour être mis en œuvre sur trois (03) ans et va prendre fin en Mars 2008. Dans le but d'évaluer les réalisations du Projet, la JICA a envoyé la Mission Japonaise d'Evaluation dans la période du 3 au 18 Décembre 2007. La Mission Japonaise d'Evaluation a entrepris l'évaluation qui fait l'objet du présent rapport, conjointement avec la Partie sénégalaise.

1-2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

- (1) Examiner les intrants, activités et résultats du Projet, et évaluer les résultats atteints par rapport au but du Projet.
- (2) Faire une évaluation complète des réalisations du Projet sur la base des Cinq critères de la méthode de Gestion des Cycles de Projet (décrits plus loin dans le document).
- (3) Faire des recommandations relativement aux mesures à prendre pour le reste de la période du Projet et discuter des éventuelles mesures à prendre pour assurer la durabilité des résultats après la clôture du Projet.
- (4) Tirer les leçons utiles pour les mettre à profit dans les interventions futures de la Coopération Japonaise dans le secteur de l'Environnement au Sénégal.

1-3. COMPOSITION DE L'EQUIPE CONJOINTE D'EVALUATION

- (1) M. Eizen IREI, Chef de Mission
Représentant Résident, Bureau de la JICA au Sénégal ;
- (2) M. Kenichi TAKANO, Gestion Evaluation
Conseiller Technique Exécutif du Directeur Général, Département Environnement Global de la JICA, Tokyo ;
- (3) M. Ippei MATSUHISA, Planification Evaluation
Chargé de Programme Foresterie et Conservation de la Nature, Département Environnement Global de la JICA, Tokyo ;
- (4) Mme Satomi TANAKA, Analyses Evaluation
Consultante, CDC International au Japon;
- (5) M. Koichi KATO, Planification de la Mission
Adjoint au Représentant Résident, Bureau de la JICA au Sénégal ;
- (6) M. Ibrahima NDIAYE, Analyses Evaluation

Adjoint Chef Division Suivi Evaluation, Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols,
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels ;

(7) M. Mame Mory DIAGNE, Analyses Evaluation

Adjoint Chef Division Reboisement et Conservation des Sols, Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols,
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels ;

2. Méthode d'Evaluation

2-1. Méthode d'Evaluation

(1) L'évaluation a été conduite par l'Equipe Conjointe d'Evaluation, constituée des membres japonais et sénégalais. Les membres de l'Equipe Japonaise ont été désignés par la JICA et ceux de l'Equipe Sénégalaise par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des bassins de Rétention et des Lacs Artificiels. L'évaluation a été menée conformément à "la version révisée en date de février 2004 du Guide de la JICA pour l'Evaluation des Projets".

Pour les besoins de l'évaluation, deux grilles d'évaluation, une Grille de Performance et une Grille d'évaluation dotée de 5 Critères ont été préalablement conçues pour déterminer les données et informations nécessaires. Les grilles ont été remplies sur la base de l'examen des rapports et documents du Projet, des résultats des interviews et questionnaires administrés aux experts Japonais et aux homologues Sénégalais, ainsi que les autres structures officielles concernées, et sur la base des constats au niveau des sites.

2-2. Critères d'Evaluation

L'Equipe a passé en revue l'ensemble des activités et réalisations et a évalué le Projet sur la base des cinq critères ci-dessous:

(1) Pertinence

Une évaluation globale consistant à voir si le but et le Super objectif du Projet sont en phase avec la politique prônée par le bailleur et avec les besoins et priorités du pays bénéficiaire.

(2) Efficacité

Voir si le but du Projet a été atteint. Il s'agit ainsi de voir dans quelle mesure les résultats ont contribué à l'atteinte du but visé à travers le Projet.

(3) Efficience

Une mesure des résultats du Projet en relation avec la totalité des intrants. En d'autres termes, comment les intrants ont été économiquement traduits en résultats.

(4) Impact

Les changements positifs et négatifs induits directement ou indirectement sur la société par le Projet, lesquels ont été des conséquences prévues ou imprévues.

(5) Viabilité

Une évaluation globale de l'ampleur à laquelle les changements positifs induits par le Projet sont susceptibles d'être maintenus après l'achèvement du Projet.

3 Réalisations du Projet

3-1 Réalisation des Intrants

<p>1. [Partie japonaise]</p> <p>(1) Des Experts ont été mis à disposition comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 experts envoyés tous les 3 ans. <p>(2) Formation des homologues</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Homologues ont bénéficié de la formation et un autre ira en formation en janvier 2008. <p>(3) Budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 253 millions de Yens japonais ou environ 1 016 millions FCFA ont été dépensés. 	<p>[Partie sénégalaise]</p> <p>(1) Des homologues ont été mis à disposition comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Homologues ont été mis à disposition. <p>(2) Mise à disposition de terres, bâtiments et installations</p> <p>Des terres et bureaux ont été mis à la disposition de l'équipe du projet par la Partie sénégalaise, mais le bureau a été renoué avec le budget alloué par la Partie japonaise en 2005.</p> <p>(3) Le Budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun budget n'a été alloué par la Partie sénégalaise en 2005 et 2006. Pour 2007, 192 millions FCFA dont 18 millions engagés et dépensés.
--	---

Les détails des Intrants figurent à l'ANNEXE 2

3-2 Atteinte des Résultats

Le niveau d'atteinte de chaque Résultat est décrit ci-dessus;

(1) Résultat 1

Résultat 1	Indicateurs
Les populations des villages cibles sont capables de mener régulièrement leurs activités et utilisent une partie des bénéfices pour la conservation et la restauration de la mangrove.	1 Situation des activités lucratives (y compris des activités destinées à la réduction de consommation de bois de feu), état de gestion des bénéfices tirés de ces activités et du fonds de roulement de ces activités
	2 Montant épargné pour des activités visant la conservation et la restauration des formations de mangrove et état des appuis financiers à ces activités.

A) Les données ci-dessous montrent l'état de la mangrove et de la forêt plantées par les villageois.

Tableau 1. A/R Zone du Rhizophora

Année	Participants (hommes/femmes)	A/R (ha)	No. de propagules/plants
2006	214(131/83)	1,03	41 000
2007	234(132/102)	0,51	22 000
Total	448(263/185)	1,54	63 000

Tableau 2. A/R Zone de l'Avicenia

Année	Participants (hommes/femmes)	A/R (ha)	No. de propagules/plants
2006	259(124/135)	0,09	3 691
2007	-	-	-
Total			

Tableau 3. Zone du Bois de village

Année	Participants	A/R (ha)	No. de plants
2006	430	2,75	7 313

17

15

2007	515	3,84	12 216
Total	945	6,59	19 526

- B) Les capacités et techniques nécessaires pour mener les activités telles que les plantations, la production de coques ont été bien maîtrisées par les villageois. Les villageois ont très bien maîtrisé la technique de plantation du Rhizophora mais pour l'Avicennia, certaines difficultés sont survenues à cause des conditions naturelles telles que la forte salinisation des terres.
- C) Seuls deux villages (Djirnda et Moundé) sur 11 ont utilisé les bénéfices générés à travers leur activités (Djirnda : 5 000 F CFA, pour Moundé on ne connaît pas le montant) pour la conservation et la restauration de la mangrove.
- D) Cependant, Le Fonds pour l'Environnement destiné à la conservation de l'environnement à travers l'utilisation d'un pourcentage des recettes générées par les activités génératrices de revenus a été mis en place dans tous les 11 villages et par la volonté des villageois. Ce qui montre que si des bénéfices sont réalisés, un pourcentage servira à la conservation et la restauration de la mangrove.

(2) Résultat 2

Résultat 2	Indicateur
Meilleure prise de conscience des administrateurs locaux et des agents techniques ayant encadré les populations.	Nombre de visites de sites au niveau des villages.

- A) La bonne implication des agents des eaux et forêts dans les activités du projet a permis d'améliorer leur niveau de prise de conscience.
- B) D'après les résultats des interviews, certains agents des eaux et forêts visitent les villages une fois par semaine, en particulier durant la période de reboisement, ce qui montre leur détermination dans leur travail, sachant que certains villages sont éloignés et très difficiles d'accès, même si ceci fait partie de leurs mandats.
- C) L'administration locale telle que la communauté rurale est impliquée dans la mise en œuvre du projet. Le séminaire intitulé "Séminaire CR" est organisé tous les six mois dans les 4 communautés rurales de la Zone du Projet, afin d'arriver à une meilleure prise de conscience non seulement des communautés rurales mais aussi des hautes autorités placées à la tête du département et des villes.

(3) Résultat 3

Résultat 3	Indicateur
Les activités à exécuter dans le court et moyen termes pour une gestion durable de la mangrove sont clarifiées	Le contenu du plan d'action et son mode de description adaptés.

- A) A cet effet, le plan d'action comprenant les activités pour la gestion durable de la mangrove a été élaboré pour tous les villages. Il couvre la période du projet et les trois prochaines années après son achèvement.
- B) Les plans proprement dits viennent d'être distribués aux villageois au cours de l'évaluation finale. Par ailleurs, leur niveau de compréhension et de conscience par rapport aux plans a été jugé modéré et diffère d'un village à un autre. La description du plan d'action n'est pas très illustrative pour ce qui est de la prise en compte des points nécessaires pour l'élaboration du plan d'action.
- C) Cependant, les activités de gestion durable de la mangrove sont clairement montrées aux

19

15

villageois à travers la mise en œuvre du projet et le fait que dans tous les villages le concept de plan d'action est visible montre que l'existence du plan est reconnue dans les villages.

3-3 Atteinte du But du Projet

But du Projet	Indicateurs
Les populations des villages ciblés seront en mesure d'utiliser et de gérer les ressources de la mangrove de façon pérenne et de sorte à pouvoir les vulgariser	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etat de la mangrove dans les villages ciblés. (tel que la zone couverte par la mangrove, la quantité des prises de poissons etc.) 2. Capacités des populations et des associations villageoises. 3. Soutien et gestion propres par le personnel de l'administration locale et les agents techniques.

- A) Les villageois ont planté la mangrove et le bois de village conformément aux données mentionnées dans l'ANNEXE 2
- B) Les capacités des villageois et des associations villageoises ont été sensiblement renforcées. Ce fait peut être confirmé par certaines des techniques maîtrisées et même améliorées par les villageois.
- C) L'administration locale et les agents techniques sont très impliqués dans le processus de mise en oeuvre du projet à travers leur participation aux activités et séminaires, même si l'implication des agents techniques du service départemental des pêches semble faible.
- D) Pour conclure, les connaissances de base pour l'utilisation et la gestion de la mangrove de façon durable et permettant leur diffusion ont été acquises par les populations des villages ciblés.
- E) Sachant que la période d'exécution des activités du projet n'est pas assez longue pour permettre de vérifier la durabilité et la possible vulgarisation des résultats du projet, il est difficile de conclure, à ce stade, que les connaissances de base introduites vont se développer de façon durable.

3-4 Atteinte du but général

But Général	Indicateurs
La chance de savoir comment améliorer les conditions de vie des populations dans la zone cible comme résultat de la gestion durable de la mangrove.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etat de la mangrove aux alentours des villages ciblés. (tel que la zone couverte par la mangrove, la quantité des prises de poissons, etc.) 2. Promotion des activités économiques qui contribuent à la gestion durable de la mangrove aux alentours des villages ciblés. 3. Etat de l'expansion aux alentours des villages ciblés pour un système de gestion durable de la mangrove mis en place dans les villages ciblés par le projet.

- A) L'atteinte du But Général pourrait être réalisée dans trois ans, si le suivi et le soutien en vue de la durabilité sont exécutés de façon appropriée.
- B) La diffusion de certaines activités introduites par le projet a déjà été observée et même des instructeurs de certaines techniques sont apparus parmi les villageois qui ont maîtrisé

Handwritten marks: a stylized signature or initials on the left and a checkmark on the right.

les techniques telles que les bottes et gants.

- C) Cependant, la diffusion du système de répartition des bénéfices générés par les activités génératrices de revenus tel que le fonds pour l'environnement, qui assure le lien entre les activités génératrices de revenus et la gestion durable de la mangrove n'a pas été réalisée, du fait que certaines des activités génératrices de revenus telles que l'apiculture n'ont pas encore produit de recettes, par conséquent l'existence du fonds lui-même est encore prématurée.

3-5 Processus de Mise en œuvre du projet

Dans l'ensemble, les activités du projet ont été exécutées comme prévu.

4 Résultats de l'Evaluation sur la base des cinq critères

4-1 Pertinence

La pertinence est élevée comme indiquée dans les détails ci-dessus:

La Mangrove de la Zone cible a diminué particulièrement durant les années 1970 à cause de la surproduction de bois de chauffe et de service. Par conséquent, le projet, qui vise la gestion durable de la mangrove par les villageois est en accord avec les besoins de la Zone Cible.

Le But Général et le But du Projet sont toujours en accord avec la pertinence des politiques nationales du Sénégal, telle la Deuxième version du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, (DSRP II 2006-2010, 2006), la Lettre de Politique Sectorielle de l'Environnement (LPSE), et la Politique Forestière du Sénégal (PFS, 2005-2025).

D'après le dernier "Programme Pays de la JICA pour le Sénégal" (2006), la conservation de l'environnement, y compris la lutte contre la désertification, a été identifiée comme un des importants problèmes de développement. En particulier, la gestion participative et durable des ressources naturelles et de l'environnement est considérée comme une approche pertinente. L'Approche du Projet, qui établit le lien entre les activités visant l'amélioration des conditions de vie et le reboisement, est efficace pour la gestion des ressources naturelles dans la perspective de la prise d'initiatives et de l'appropriation par les villageois.

4-2 Efficacité

L'efficacité du projet est dans l'ensemble élevée comme indiquée dans les détails ci-dessous:

(1) Niveau d'atteinte du But du Projet

Le But du Projet est presque atteint. Le Fonds pour l'Environnement est mis en place dans tous les villages cibles avec l'appropriation des villageois. Pendant la période de mise en œuvre du Projet, il est difficile d'utiliser le Fonds pour l'Environnement, mais deux villages (Djirnda et Moundé) sur 11 l'ont déjà expérimenté.

(2) Contribution des Résultats à l'atteinte du But du Projet

La Contribution du Résultat 1 à l'atteinte du But du Projet est relativement élevée. Même si seuls deux villages ont fait des investissements pour des activités de conservation de l'environnement avec le Fonds pour l'Environnement, il reste que ce Fonds a été mis en place dans tous les 11 villages cibles et les villageois en connaissent le concept et exercent des activités de reboisement. Par conséquent, le Fonds pour l'Environnement en est toujours à une étape de démarrage dans la plupart des villages. Le Résultat 1 contribue à l'atteinte du But du Projet en terme de moyens du Fonds pour l'Environnement et de pratique d'activités de conservation.

La Contribution du Résultat 2 est modérée. Même si la structure de mise en œuvre du Service des Eaux et Forêts de Foundiougne ne couvre pas toutes les activités introduites par le projet, leur prise de conscience par rapport à la collaboration avec les villageois de la zone s'améliore. La Contribution du Résultat 3 est relativement élevée, les villageois peuvent reconnaître le But du Projet comme le propre but de leurs activités à travers l'élaboration du Plan d'Action pendant la mise en œuvre du Projet et l'élaboration du Plan d'Action sur trois ans après l'achèvement du Projet.

4-3 Efficience

L'Efficience du Projet est élevée dans l'ensemble. L'évaluation détaillée de l'efficience se présente comme suit:

(1) Adéquation des Intrants

Partie japonaise

Quant à l'envoi d'Experts, le nombre, la période, la durée et les techniques étaient pour la plupart appropriés. Même si la durée du séjour a été réduite par rapport au plan initial, les experts ont joué leurs rôles de façon appropriée dans le cadre de leurs séjours prévus et ont contribué à l'atteinte des Résultats.

La formation des Homologues est approprié et à temps, mais la période de formation était trop courte et le contenu était moins focalisé sur le Projet.

La fourniture d'Equipements était adéquate en terme de quantité, de période, de gestion et d'utilisation.

Partie sénégalaise

Quant à la mise à disposition de personnel de contrepartie et de personnel administratif, leur nombre, période, spécialités et niveau étaient appropriés. L'espace pour les bureaux et des installations avaient aussi été alloués de façon adéquate au Projet.

La contrepartie sénégalaise pour 2005 et 2006 n'a pas été allouée mais pour 2007, 192 millions ont été alloués dont 18 millions engagés et dépensés.

(2) Promotion / prévention des facteurs d'atteinte des Résultats

La forte motivation et l'appropriation des villageois ainsi que l'engagement de l'équipe du projet pour ce qui est de la mise en œuvre du Projet ont permis l'atteinte des Résultats, particulièrement le résultat 1.

Le Projet ainsi que l'Etude de Développement menée dans la Zone Cible de 2001 à 2005, insiste sur l'utilisation des techniques locales spécialement dans les activités visant l'amélioration des conditions de vie des villageois.

Le Projet a utilisé de façon appropriée et amélioré les connaissances et les techniques acquises dans l'Etude de Développement précédente.

Le Projet a aussi utilisé adéquatement les services du consultant local qui disposait de beaucoup de ressources et d'informations au niveau local pour compléter les activités des Experts.

4-4 Impact

Quelques Impacts Positifs sont observés.

(1) Espoir quant à l'atteinte du But Général

Le But Général du Projet, "des Possibilités d'amélioration des conditions de vie des populations dans la zone cible sont offertes à travers la gestion durable de la mangrove", pourrait être atteint dans une certaine mesure dans les trois prochaines années, si le Fonds pour l'Environnement est utilisé de façon adéquate. Certaines caractéristiques en rapport

avec cela ont été observées parmi les exemples suivants :

- 1) Certains villages en dehors des Villages Cibles essaient de mettre en place l'écotourisme suivant ainsi l'exemple des Villages Cibles.
- 2) Le village de Sangako a été visité par les populations des villages voisins tels que Siwo (un des villages cibles) et Bani (un Village non ciblé) afin d'apprendre les techniques de reboisement.
- 3) Les formateurs en fabrication de bottes et gants au niveau de Bangaléré ont enseigné volontairement aux populations de Diogan (un Village non ciblé) la technique sur leur demande.
- 4) A travers la mise en valeur de l'organisation du village, des leaders sont apparus dans certains villages.
- 5) Au village de Siwo, les villageois ont réussi à améliorer le prix de la coque produite, à travers l'amélioration du processus de production, de l'emballage et de l'étiquetage. Leur produit, la coque séchée, était vendu à 850 FCFA alors que maintenant le prix a atteint 2000 FCFA sur le marché après emballage.

(2) Impacts positifs induits

Au village de Sangako, les influences positives des activités de reboisement ont déjà été observées en matière de prévention des feux de brousse.

(3) Impacts négatifs non recherchés

Aucun impact négatif non recherché n'a été observé.

4-5 Durabilité

La durabilité des activités des villageois est relativement élevée. La durabilité de la gestion de la mangrove par l'utilisation du Fonds pour l'Environnement n'est pas encore clairement établie. Les détails de l'évaluation de la durabilité sont comme suit :

(1) Durabilité sur les plans organisationnel et financier

- 1) Sur le plan organisationnel, la plupart des membres du personnel de contrepartie du Projet quitteront leurs postes actuels après l'achèvement du Projet. Le Coordonnateur du Projet va à la retraite en décembre 2007, le Coordonnateur Adjoint a sollicité et obtenu auprès de la DEFCCS une demande pour une formation de longue durée. Même si les autres homologues à Foundiougne restent à leurs postes, l'existence d'une structure de soutien pour l'après Projet n'est pas clairement établie.
- 2) Sur le plan financier, la durabilité financière n'est pas considérée comme garantie. Tout au long de la mise en œuvre du Projet, la contrepartie sénégalaise n'a pas été entièrement allouée. Le Secteur Forestier de Foundiougne fera probablement face à des difficultés financières si la Direction Des Eaux et Forêts ne prend pas les dispositions nécessaires pour lui allouer un budget adéquat. La Partie sénégalaise a informé l'Equipe d'évaluation que l'UICN et Wetlands International vont financer un programme sous régional de conservation de la mangrove, mais on ne sait pas à ce niveau si ce programme impliquera le Secteur Forestier de Foundiougne.

(2) Structuration technique et organisationnelle du village

- 1) La plupart des techniques ont été maîtrisées par les villageois et certaines ont même été vulgarisées par les villageois sur leur propre initiative.
- 2) La plupart des villageois reconnaissent le concept de Fonds pour l'Environnement à travers les réunions, le plan d'action et les affiches au niveau du village. Dans deux villages (Djirnda et Moundé), des recettes ont été allouées au Fonds pour l'Environnement et cette

somme a été dépensée pour des activités de conservation de la mangrove.

- 3) Des associations villageoises telles que le Comité Villageois de Développement ont assez bien fonctionné, au point de permettre de gérer les activités des villageois.
- 4) Sachant que le système de gestion et d'utilisation durable de la mangrove par les villageois utilisant le Fonds de l'Environnement vient juste d'être mis en place, il faudra le soutenir et le suivre afin qu'il soit fonctionnel dans les Villages Cibles et dans le but de le vulgariser dans la Zone Cible.

5 Conclusion, Recommandations et Leçons Apprises

5-1 Conclusion

- A) L'Equipe a conclu que le but du projet a été en grande partie atteint étant donné que les cinq critères d'évaluation ont en grande partie été satisfaits.
- B) Cependant, la durabilité du projet est symbolisée par un défi, étant donné que dans la plupart des villages, aucun bénéfice n'a encore été réalisé à travers les activités génératrices de revenus et qu'un système de suivi permettant de soutenir les villageois durant l'exécution des activités n'a pas été mis en place.
- C) L'Equipe a remarqué que certaines caractéristiques du projet peuvent être classées en forces et faiblesses comme suit :

(1) Forces du projet

- A) Les principales activités du projet telles que le reboisement de la mangrove, les activités génératrices de revenus (AGR), la réduction de l'utilisation de la mangrove pour la transformation du poisson sont largement répandues et très bien appréciées par les villageois. Les techniques et le savoir-faire nécessaires pour ces activités ont été bien maîtrisés par les villageois au point que des formateurs pour certaines techniques sont apparus parmi les villageois ; ceci montre que techniquement parlant, il y a de bonne chance de leur continuation et diffusion dans les autres villages voisins.
- B) Des contacts fréquents avec les villageois, particulièrement ceux effectués par le biais des rencontres d'auto-évaluation qui ont lieu une fois par trimestre, ont énormément aidé les villageois à asseoir le statut quo et les directives qu'ils suivent jusqu'aux prochaines rencontres, ont joué un rôle dans le renforcement des liens sociaux entre les villageois et ont permis de partager le même but à savoir le développement du village.
- C) Les comités et commissions responsables des activités génératrices de revenus sont bien organisés en tant que structures et sont déterminés à travailler collectivement et à régler les problèmes éventuels en tant que groupes. Ceci est peut être un des facteurs positifs pouvant leur permettre de garantir la continuation des activités du projet par leurs propres moyens.
- D) Le Fonds pour l'Environnement vient juste d'être mis en place dans tous les 11 villages des sites du projet et nous ne connaissons pas présentement ce qu'il adviendra du fonds qui pourrait contribuer à la gestion durable de la mangrove par les villageois. Cependant, il a été confirmé que les systèmes et règles de gestion de ce fonds tels que les comités de gestion et les taux de répartition ont été définis et établis par chaque village. Le fait que deux villages ont financé la plantation de mangrove avec ce fonds démontre le potentiel du fonds en tant que locomotive pour la gestion durable de la mangrove par les villageois.
- E) L'homologation du gilet de sauvetage par le Gouvernement du Sénégal (Ministère de l'Economie Maritime) constitue une des réalisations du projet en terme de création de revenus pour les villageois.

(2) Faiblesses du projet

- A) Quant aux aspects relatifs à la gestion des activités (telles que l'apiculture et la fabrication

des nasses) la planification, la stratégie de production et la commercialisation, l'approvisionnement en matériel pour les activités en général et la gestion du Fonds pour l'Environnement (tels que la comptabilité et la transparence) les villageois pensent que des problèmes pourraient survenir pendant la phase d'exécution, sauf pour les deux (2) villages de Mbam et Kamatang Bambara qui sont bien organisés en termes de production et de vente de gilets de sauvetage.

- B) Les "outils" pouvant garantir la durabilité du projet sont intégrés. Les plans d'action pour les trois prochaines années élaborés pour tous les 11 villages constitueront de bonnes directives auxquelles les villageois peuvent toujours se référer pour leur développement. Le Fonds pour l'Environnement est une création des villageois qui s'assurent de la relation entre les activités génératrices de revenus et la gestion des ressources naturelles et qui peut leur garantir la durabilité financière en vue de la gestion. Cependant, il a été observé que le système de suivi de ces deux outils n'a pas encore été assez élaboré, par conséquent, il y a un risque que les outils ne fonctionnent pas comme prévu.

5-2 Recommandations

Il est clair que le projet a besoin de soutien qui garantir la continuité des activités. A cet effet, l'équipe a formulé à la DEFCCS les recommandations suivantes :

(1) Un cadre pour la durabilité

- A) Il est nécessaire de clarifier le plus tôt possible comment garantir la continuation et la durabilité des activités du projet par la mobilisation des agents du Secteur Forestier de Foundiougne. Par conséquent, il a été recommandé à la DEFCCS de tenir des discussions pour clarifier le cadre de soutien qui permette de consolider les réalisations du projet.
- B) Concernant le cadre, le budget et les ressources humaines nécessaires pour le suivi, ils doivent faire l'objet de discussions poussées afin de définir un cadre réaliste et pratique. Le Coordonnateur Adjoint du Projet devrait rester à son poste afin d'assurer la continuité du Projet. L'engagement de la Direction des Eaux et Forêts pour mettre à disposition le budget nécessaire pour le suivi des activités est aussi essentiel.
- C) L'implication d'autres autorités telles que le Service Départemental des Pêches et les communautés rurales dans le suivi devrait aussi être assurée. A cet effet, la DEFCCS a besoin de prendre des initiatives pour mettre en place le comité de coordination parmi les autorités concernées afin de mettre à disposition la compétence de chaque autorité au bénéfice de la gestion durable de la mangrove par les villageois.
- D) La fonction du cadre de soutien aura principalement pour rôle d'assurer le suivi et l'assistance technique aux villageois des sites du projet. Les détails se résument comme suit :

(2) Le suivi (Plan d'Action et Fonds pour l'Environnement)

- A) Le plan d'action élaboré pour le développement de chacun des 11 villages pour les trois prochaines années peut être un très bon outil auquel se référer pour les autorités impliquées afin de s'assurer de l'avancement des activités des villageois.
- B) Il est recommandé que le cadre de soutien organise des rencontres périodiques entre les autorités impliquées et les villageois afin de clarifier l'avancement des activités sur la base du plan d'action et des mesures appropriées à prendre pour résoudre les difficultés éventuelles observées lors de telles rencontres.
- C) Le Fonds pour l'Environnement a aussi besoin de suivi de son évolution. L'équipe d'évaluation met l'accent sur le fait que ce fonds garantit les initiatives des villageois en matière de financement pour une gestion durable des ressources naturelles. Par ailleurs, sachant que le fonds vient d'être mis en place, il est recommandé que le cadre de soutien



permette aux autorités concernées d'apporter leur soutien aux villageois non seulement pour les activités menées avec le fonds mais aussi dans la gestion du fonds en général. Les détails du contenu du soutien apporté devraient être discutés dans ce cadre.

(3) Assistance Technique

- A) Les techniques nécessaires pour ces activités ont été maîtrisées par les villageois mais sachant que certaines telles que l'apiculture et la fabrication de nasses ont été introduites récemment, il est possible que les villageois rencontrent des difficultés techniques dans l'exécution de ces activités. Par ailleurs, puisqu'il y a des activités qui ne sont pas directement en rapport avec l'environnement en général, telle que la pêche et l'apiculture, le comité de coordination qui comprend les autorités impliquées doit assurer l'assistance technique.
- B) A cet effet, il faut que la DEFCCS discute bien en son sein pour le bon fonctionnement du comité afin d'assurer la durabilité de l'assistance technique nécessaire.
- C) La JICA reconnaît l'importance du suivi pour garantir pleinement la durabilité du Projet.

5-3 Leçons Apprises

- (1) On a appris que l'utilisation du comité existant est plus efficace en terme de continuation des activités au lieu d'en créer un nouveau pour une activité nouvelle.
- (2) Il faudrait remarquer que les rencontres périodiques au sein de la DEFCCS devraient être élargies par l'invitation des agents de DEFCCS afin de refléter leurs divers points de vue dans la mise en œuvre du projet.

ANNEXE

- 1 CADRE LOGIQUE (PDM)
- 2 GRILLE DES REALISATIONS
- 3 GRILLE D'EVALUATION
- 4 ENVOI D'EXPERTS
- 5 HOMOLOGUES DES EXPERTS JAPONAIS
- 6 FORMATIONS AU JAPON
- 7 LISTE DES EQUIPEMENTS
- 8 BUDGET

17

11